Demande de nomination d'un instituteur.

Numéro d'inventaire: 1979.36520

Auteur(s) : Gautier

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1835 (vers)

Inscriptions:

• ex-libris : Au verso, à l'emplacement visible après pliage: "Broquet".

Description: Feuillet double de papier vergé, avec un 3è feuillet collé au second verso. Papier bruni et sali, bords très dégradés. Traces de pliure. Des déchirures. Pages réglées. Ecriture manuscrite à l'encre noire, pâlie. Un timbre à l'encre p. 3. Au verso, inscriptions au crayon.

Mesures: hauteur: 357 mm; largeur: 225 mm

Notes: Lettre rédigée par le curé, le maire, le conseil municipal et des habitants de la commune de Louvilliers-en-Drouais, dans l'Eure-et-Loir, adressée à l'évêque de Chartres. Les signataires demandent la nomination au poste d'instituteur de Charles Honoré Broquet. La lettre fait état des certificats de bonne conduite et de bon travail obtenus dans les communes où l'instituteur a été précédemment en poste, notamment celle de Senantes. Bien qu'il ait "répondu passablement" à l'examen, cet instituteur n'a pas reçu son certificat de capacité, bien que le maire de la commune voisine de Nogent-le-Roi l'ai demandé à l'inspecteur. Il lui a donc délivré un certificat le 18 octobre 1826, et il exercé dans la commune pendant 18 mois. A son tour, la commune de Senantes, où il a exercé depuis le 16 mai 1828, a certifié de ses capacités et sa bonnne conduite, et indique qu'il n'a dû quitter son poste que par manque d'élèves. Paraphes des signataires. Timbre de la mairie de Louvilliers-en-Drouais.

Mots-clés: Gestion des personnels: recrutement, nominations, etc.

Diplômes professionnels

Filière: École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Louvilliers-en-Drouais

Nom du département : Eure-et-Loir Autres descriptions : Langue : Français

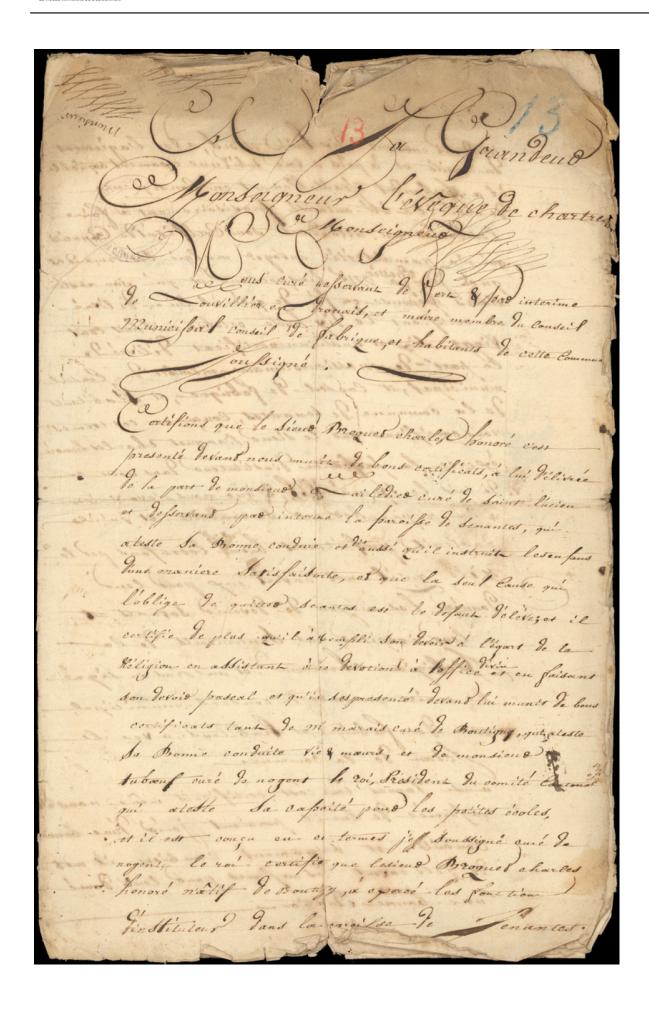
Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 4 p. **Objets associés** : 2000.01916

Lieux: Eure-et-Loir, Louvilliers-en-Drouais

1/3





2/3





3/3